Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212201750-20260625-DELIB2026_089-DE

**République Française**
Département des Côtes d'Armor

**COMMUNE DE PLÉDÉLIAC**

| Nombre de conseillers |
|---|
| - en exercice : 19 |
| - Présents : 15 |
| - Votants : 18 |
| - Absents : 4 |
| **Date convocation : 16.06.2026** |
| **Date affichage : 16.06.2026** |

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 25 juin 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt- cinq juin, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de M. TARDY Christian, Maire.

Présents : M. TARDY Christian, Maire, M. BARON Jean-Pierre, Mme BARBEDIENNE Maryvonne, Adjoints.
Mme VILLENEUVE Monique, Mme GOURTAY Brigitte, Mme MORICE Caroline, M. BEAUREPAIRE Olivier, Mme GAUTIER Marie, M. SIMON Ludovic, Mme MENIER Adeline, Mme LEGENDRE Gwénaëlle, M. RAULT Ludovic, M. OREAL Sylvain, Mme LEVEQUE Mélinda, M. HINGANT Pierre.

Absents excusés : ANDRE René qui donne procuration à M. Jean-Pierre, Mme RAULT-HAUTCHAMP Céline qui donne procuration à M. OREAL Sylvain, M. GROUAZEL Yoann qui donne procuration à Mme BARBEDIENNE Maryvonne, M. PHILIPPE Jérôme

Secrétaire de séance : Mme GOURTAY Brigitte

---

***DELIBERATION N°2026-089***

## OBJET : Lamballe Terre et Mer : Nomination d'un élu référent de la Stratégie Familles

La Stratégie Familles est un engagement collectif pour améliorer les services aux familles sur tout le territoire de Lamballe Terre et Mer.
L'évaluation de la précédente stratégie avait révélé la nécessité de renforcer la coordination entre les élus du territoire, les services et les familles.

Missions de l'élu référent :
- Relayer les informations entre la commune et l'agglomération
- Identifier et transmettre les besoins locaux à l'agglomération
- Participer aux instances (plénières annuelles, groupes de travail thématiques)
- Servir d'interlocuteur privilégié pour toute question relative à la stratégie Familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme LEGENDRE Gwénaëlle, référente de la Stratégie Familles auprès de Lamballe Terre et Mer.

POUR : 18
CONTRE : 0
BLANCS : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

| Le Maire | Le secrétaire de séance |
|---|---|
| TARDY Christian | GOURTAY Brigitte |

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35 044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [illegible] dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification